



Réunion plénière du collectif 8 mars 2014

Script de l'intervention introductive de la journée

Introduction, par Jean-Claude Boual

Le texte « haltes aux fausses solutions » ([accessible ICI](#)) a été proposé comme base de discussion et envoyé préalablement aux participants inscrits. L'origine de ce texte est un numéro spécial du Monde « associations et fondations » du 3 décembre 2013 ([LIRE ICI](#)), dont les différents articles présentent la disparition des financements publics comme inéluctable et proposent aux associations de s'appuyer sur la recherche des fonds sur Internet, le partenariat avec les entreprises et l'adoption de méthodes de gestion qui s'en inspire directement. La lecture de ce document a suscité une discussion approfondie au sein du groupe de coordination.

Mais l'offensive néolibérale ne s'arrête pas là. Le 28 décembre, toujours dans le Monde, un supplément culturel idées faisait miroiter les formes entrepreneuriales d'associations. Le 5 février, un article « philanthrope de père en fille » procède de la même inspiration. Ce n'est pas un hasard si cette offensive se produit au moment où on constate une baisse des subventions publiques et la multiplication des difficultés. Cette offensive touche directement le milieu associatif. Elle a été à l'origine de notre collectif.

On retrouve la même philosophie dans certains courants du monde associatif. Le ministère de la vie associative a mis en place un groupe de travail sur le bénévolat des personnes actives, dont l'animation a été confiée à l'association le Rameau, dont le titre « Rayonnement des Associations par le Mécénat d'Entreprise, d'Administrations et d'Universités » traduit bien l'objectif. La Fonda a fait une étude qui conclut dans le même sens. Lors de la signature de la [charte d'engagements réciproques](#) État, collectivités et associations (le 14/2/14), le Premier ministre a déclaré l'engagement associatif « [Grande Cause nationale](#) », mais la seule mesure concrète consiste à faciliter l'appel aux dons pour quelques grands réseaux.

Nous sommes dans une situation où nous devons réagir. Le 8 juin dernier, lors de la journée de travail qui a lancé la semaine d'action, nous avons émis l'idée de travailler sur le modèle économique des associations. Nous avons besoin d'une vraie réflexion, car des phénomènes de fond sont à l'œuvre. On observe, comme l'a souligné Viviane Tchernonog que nous avons rencontrée récemment, une externalisation des services publics par la commande publique et une diminution très importante des financements publics sous forme de subventions. Même si nous avons obtenu une définition légale de la subvention dans la loi ESS ([lire ICI](#)), cela ne suffit pas. Nous avons interpellé les candidats aux élections municipales pour les alerter sur ces évolutions et les risques qu'elles entraînent, mais il faut prolonger ce débat après les élections auprès des élus.

Jusqu'ici, nous avons critiqué le plan de rigueur. Mais la réduction supplémentaire du volume des dépenses publiques décidée par le chef de l'État va se traduire par 10 milliards de diminutions de la dotation de l'État aux collectivités d'ici 2020, et donc encore moins d'argent pour les associations. Ceci est lié à l'adoption du pacte de régulation budgétaire en 2012, par lequel la France s'est mise sous tutelle de la commission européenne. Les forces capitalistes veulent remettre en cause tout ce qui fait obstacle à la maximisation de leurs profits, et pour cela remettent en cause les fondements du vivre ensemble et de solidarité. C'est un enjeu non seulement financier mais un enjeu de société, un enjeu de domination, un enjeu anthropologique. Face à cette offensive, c'est la rupture avec le système capitaliste qui est posée.

Pour mieux comprendre, un travail sur les financements associatifs est nécessaire. La CPCA a publié un document, sur la base d'un travail faite par l'association le Rameau auquel ont

participé La Fonda, l'AVISE, France Active.... Ce document énonce à la fois des choses intéressantes et suscite des réserves. *LIRE « Contribution à l'analyse des modèles socio-économiques associatifs » de la CPCA.*

Le budget global du secteur associatif est aujourd'hui de 85 milliards d'euros. Il connaît une augmentation importante du fait de l'externalisation des pouvoirs publics. Les communes représentent 11,5 % du total, les départements 12,3%, Les régions 3,5 %, l'État 11,3%, L'union européenne 1,1 %, les organismes sociaux 6,7 %. Les dons des entreprises ne représentent que 4 % du total et ce chiffre n'augmente pas, ce qui permet juger des limites du « tout entreprise ». L'évaluation du bénévolat est également intéressante, avec 39,5 milliards, ce qui représente 2 % du PIB. Les 16 millions de bénévoles fournissent 1,7 milliards d'heures de travail. Cela montre que sans les associations aucune vie en société n'est possible.

L'étude de la CPCA dégage 7 modèles associatifs économiques,

- autonomie des membres. L'essentiel des ressources provient des cotisations,
- prestations et valorisation de savoir-faire. Vente de produits, licences,
- opérateur de politique publique (délégation de service public et appel d'offres),
- [...] subvention publique
- abondement : cofinancement (subventions publiques et institutions comme le FSE),
- financements privés. Donc, mécénat de compétences. Des entreprises mettent à disposition des associations leurs cadres. Dans cette opération, les entreprises cherchent à capter la compétence des associations,
- Mutualité, cofinancement de fondateurs, apports de compétences.

Chacun de ces modèles [...]

Ce document est inachevé, car c'est le premier volet d'un triptyque.(« Étude sur le modèle socio-économique des associations ») qui doit comporter une analyse des moyens humains et une analyse des alliances possibles. On aura ainsi une série de propositions qui vont dans le sens d'une plus grande intégration des associations dans le marché.

Il faut ajouter des réflexions de même nature au niveau communautaire, qui portent sur le rôle de la société civile. [...]. L'Union européenne ne souhaite pas voir émerger une société civile organisée.

Au niveau international, les menaces convergentes apparaissent. L'accord Union européenne/Canada est signé mais non ratifié. Il comporte un article sur le règlement des conflits qui permet à une entreprise d'attaquer une décision publique qu'elle juge attentatoire à ses propres intérêts pour obtenir des compensations. Le projet d'accord commercial transatlantique Europe-Etats Unis comporte un les mêmes dispositions, déjà adoptées dans le cadre de l'ALENA. Dans cette zone, au nom de cet accord, certaines entreprises réclament des milliards d'euros de dollars aux États.

Au total, la politique d'austérité casse les repères sociaux et détruit notre société. C'est l'accaparement des richesses par quelques-uns qui conduit à l'austérité. Jusqu'à quand les peuples européens accepteront cette situation ? On voit bien que quand les peuples se mettent à bouger on peut aller vers des formes nouvelles de société, comme dans les pays arabes, et plus récemment (avec des bémols) en Ukraine.

Vous avez également tous vu le sondage sur les jeunes qui disent qu'ils sont discriminés et ils sont prêts à se révolter. Cependant ils pensent également que dans la vie, on ne peut pas s'en sortir sans solidarité (77%) et 80 % sont pour un service civique. 70 % pensent qu'ils sont maltraités par les médias. Cela donne une image positive de la jeunesse [revenir à l'enquête].([article du Monde le 2/2/14 ICI](#))

Quelles propositions pouvons-nous faire ? Les hommes politiques sont aveugles et mènent des politiques aveugles. La réaction des responsables politiques montre un décalage énorme avec la population. Une étude européenne montre que la France est un des pays les plus corrompus en Europe.

Pourtant, les associations constituent l'un des derniers remparts à la montée de l'extrême droite. Elles sont le lieu de la cohésion sociale. Aujourd'hui, compte tenu des atteintes à leur action, elles sont de moins en moins capables de remplir leur mission. Cela donne des responsabilités à notre collectif.